RDT 5ème programme-cadre Euratom 1998-2002: activités de recherche et d'enseignement

1997/0120(CNS) - 11/08/1997 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de la Commission vise à compléter la proposition de décision relative au 5ème programme-cadre Euratom par une enveloppe financière qui marque une croissance significative par rapport au simple maintien du pourcentage duPNB. La Commission propose que cette progression soit de 3%, c'est-à-dire une enveloppe de 1,467 milliard d'écus, répartie comme suit: - Actions indirectes (Fusion et fission): 1,141 milliard d'écus; - Actions directes (Centre commun de recherche - CCR): 326 millions d'écus.